

LA GAZETTE DE SAINT-SORNIN

Numéro : 19

SEPTEMBRE 20

Chêne vert du coteau de la Fenêtre



Photo Stéphane Devoyon

" Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un bruit."

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Tous les matins de 9 H à 12 H 30

Tél. : 05.45.23.12.42

Mail : mairie.stsornin@orange.fr

Le Mot du Maire

Chères lectrices et chers lecteurs,

Cette année 2020 a vu le renouvellement de l'équipe municipale lors des élections du 15 mars. Je profite de cette tribune pour vous remercier, au nom de la nouvelle municipalité, de nous avoir fait confiance pour les 6 prochaines années. Cependant, le conseil municipal a dû attendre le 26 mai pour prendre ses fonctions.

Durant cette période dite « gestion du confinement et de la COVID-19 », ce sont les Maires adjoint(e)s de la mandature s'achevant qui ont œuvré durant ces 2 mois 1/2 si particuliers pour nous tous. Je tenais à les remercier pour leur travail et leur soutien durant ces mois « supplémentaires » de gestion de crise.

Cette gazette ne sort qu'en septembre, au lieu du mois de juillet habituel, mais vous l'aurez compris les différents événements ne nous ont pas facilité la tâche. Nous avons ainsi souhaité décaler cette parution afin de vous apporter les réponses aux questions que vous vous posez peut-être sur la reprise des activités associatives de notre commune, bien que le contexte des mois à venir reste encore incertain. Cependant, les associations avec la municipalité, ont pris toutes les mesures nécessaires, avec les moyens que nous avons, permettant une reprise de toutes les activités dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles.

Cette gazette est aussi un espace qui nous permet de vous présenter la nouvelle organisation et le fonctionnement que nous avons mis en place pour porter nos différents projets.

A l'heure de l'agri-bashing et du greenwashing, notre commune n'a pas attendu pour prendre ses responsabilités et œuvrer depuis 2014 dans plusieurs domaines d'activités liés à l'environnement et à la biodiversité comme, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments, la rénovation thermique des bâtiments, la réduction des consommations d'eau dans toutes les activités communales, le développement de trames vertes, le zéro pesticide avant l'obligation réglementaire, la gestion différenciée des espaces publics, l'implantation d'un verger, l'implantation d'une ruche pédagogique, la création d'habitats pour insectes et oiseaux, le développement de toilettes publiques sèches, etc.

Mais la commune seule ne peut y arriver, c'est pourquoi nous avons souhaité mettre en avant dans cette édition quelques initiatives et pratiques d'acteurs locaux dans les domaines de l'environnement, du maintien et du développement de la biodiversité, du cadre de vie et des paysages. Au fil de ces pages, notre gazette vous permettra de découvrir, de redécouvrir voire de comprendre les pratiques en lien avec leurs activités mais aussi et surtout en lien avec notre environnement.

Nous rencontrerons des vignerons, des éleveurs, des apiculteurs, des cagouilles, des pommes, des poires et des ...

Bonne lecture et en espérant que cette rentrée nous apporte de nouvelles perspectives.

Michaël Canit

La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite : Fabrice Mazière, Annabelle Vaudon, Nicolas Labregère, Céline Driesen, Gilles Quériaud, Clémentine Denis Redon, Christophe Charneau, Catherine Larnaude, Jessica Navaud, Jean Henri Gauthier, Stéphanie Rosset, Jacky Rousseau, Cécile Pascaud, Catherine Bogaërt et Michaël Canit.

Le fonctionnement au quotidien :

Le Maire et les Maires adjoint(e)s alterneront pour assurer des permanences tous les matins du lundi au samedi inclus à partir de septembre.

Pour permettre aux personnes qui ne peuvent pas se libérer facilement de leurs obligations professionnelles, le Maire ou l'un de ses adjoint(e)s pourra, sur rendez-vous, vous rencontrer en fin de journée entre 18h00 et 20h30. Chaque adjoint(e) assure l'animation des prérogatives qui lui ont été confiées.

Le Maire et les Maires adjoint(e)s :

En tant que Maire, Michaël Canit, a la charge de tous les dossiers, mais plus particulièrement des relations avec la communauté de communes, le suivi de l'élaboration du PLUi, le projet de développement de la cave, du vignoble, de l'installation du CIDIL, le développement du maraîchage, l'accompagnement de l'arrivée d'un centre de tri du groupe La Poste et l'amélioration de la desserte des Bouèges, la relation avec tous les acteurs économiques, la mise en place et l'animation d'un conseil municipal des jeunes.

-1er adjoint, Jacky Rousseau prend en charge la planification pluriannuelle de la gestion de la voirie, de l'entretien régulier des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, l'aménagement des voies communales et départementales en termes de sécurité et de déplacements, l'aménagement d'un nouvel espace de stationnement pour les écoles, la mise en valeur des voies et chemins communaux.

-2^{ème} adjointe, Céline Driessen prend en charge la publication semestrielle de la gazette, le site internet de la commune, l'aide aux démarches administratives, l'accueil des nouveaux habitants, l'actualisation des protocoles d'aide en cas de phénomènes climatiques exceptionnels et/ou de risques.

-3^{ème} adjoint, Christophe Charneau prend en charge le plan de gestion des arbres complétant ainsi la gestion différenciée des espaces publics, la lutte contre la prolifération des espèces envahissantes et allergisantes tel que l'Ambrosie, le développement des énergies renouvelables sur la commune, le développement de trames vertes avec les agriculteurs, l'étude vers une diminution des pollutions lumineuses, la poursuite des aménagements végétalisés et de fleurissement.

- 4^{ème} adjoint, Gilles Quériaud prend en charge la mise en place d'une structure multifonctionnelle et partagée pour le théâtre et les activités culturelles, l'entretien et la gestion du parc de logements communaux (performance énergétique des bâtiments), la promotion et l'incitation aux initiatives locales, le maintien et le renforcement du partenariat liant la commune au Réveil, la mise en valeur des richesses patrimoniales de la commune.

Les commissions mises en place sont :

- Informer et Partager : l'élue référente est Céline Driessen, les membres sont : Annabelle Vaudon, Clémentine Denis Redon, Cécile Pascaud, Fabrice Mazière et Michaël Canit.

- Animation de la vie locale : l' élu référent est Gilles Quériaud, les membres sont : Clémentine Denis Redon, Catherine Larnaude, Cécile Pascaud, Catherine Bogaërt et Michaël Canit.

- Bâtiments et Voirie : l' élu référent est Jacky Rousseau, les membres sont : Gilles Quériaud, Stéphanie Rosset, Jessica Navaud, Jean Henri Gauthier, Nicolas Labregère et Fabrice Mazière.

- Environnement et qualité de vie : l' élu référent est Christophe Charneau, les membres sont : Catherine Bogaërt, Jessica Navaud, Jean Henri Gauthier, Nicolas Labregère, Jacky Rousseau et Michaël Canit.

- Finances : l' élu référent est Michaël Canit, les membres sont : Céline Driessen, Stéphanie Rosset, Clémentine Denis Redon, Jean Henri Gauthier, Gilles Quériaud, Jacky Rousseau et Christophe Charneau.

Les élus référents d'un secteur géographique sont là pour vous tenir informés, vous rencontrer, vous prévenir et vous aider lors d'événements exceptionnels ou pour vous apporter les renseignements nécessaires en vous facilitant le quotidien.

Les élus référents

Prénoms	Noms	Rue ou Lieu-dit
Catherine	BOGAERT	Les Combes
Christophe	CHARNEAU	Grande Rue
Clémentine	DENIS REDON	Impasse du Vieux bourg
Clémentine	DENIS REDON	Route du Stade
Clémentine	DENIS REDON	Chemin de la Laurière
Clémentine	DENIS REDON	Rue de la Galoche
Céline	DRIESSEN	Les Chaumes
Céline	DRIESSEN	La Paix
Céline	DRIESSEN	Pierre Folle
Jean Henri	GAUTHIER	Route des Puydessus
Nicolas	LABREGERE	La Lime
Nicolas	LABREGERE	Rochebertier
Nicolas	LABREGERE	Le Maine
Nicolas	LABREGERE	Lotissement du Plantier
Nicolas	LABREGERE	Impasse du Plantier
Nicolas	LABREGERE	Route de Vilhonneur
Catherine	LARNAUDE	Le Mas
Catherine	LARNAUDE	La Fenêtre
Fabrice	MAZIERE	Route des Chadries
Fabrice	MAZIERE	Route de la Croix de Charlet
Fabrice	MAZIERE	Impasse des écoles
Jessica	NAVAUD	Route de Mazerolles
Jessica	NAVAUD	Impasse de la Laurière
Jessica	NAVAUD	Chemin côte qui descend
Cécile	PASCAUD	La Faurie
Cécile	PASCAUD	L'Etang
Cécile	PASCAUD	Gros Bonnet
Gilles	QUERIAUD	Route des Bouèges
Gilles	QUERIAUD	Route de Marillac
Gilles	QUERIAUD	Cité de la Chaume
Stéphanie	ROSSET	Le Couret
Stéphanie	ROSSET	La Marie
Stéphanie	ROSSET	Les Grandes Chaumes
Stéphanie	ROSSET	Chez Gros Pierre
Jacky	ROUSSEAU	Les Michelots
Annabelle	VAUDON	Les Pervilles
Annabelle	VAUDON	La Petite Fenêtre
Annabelle	VAUDON	La Fontaine des Champs
Annabelle	VAUDON	Les Pommières

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme communal différent de la mairie.

Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire.

Le conseil d'administration comprend notamment des personnes qualifiées dans le domaine social.

Le rôle du CCAS est d'animer l'action sociale dans la commune.

Il effectue de nombreuses actions vers les parties de la population entrant dans son domaine d'intervention (aides légales et facultatives, aides aux personnes âgées, aides aux familles en difficulté, etc.).

Le CCAS de la commune est composé des membres élus suivants : Annabelle Vaudon, Céline Driessen, Catherine Larnaude, Gilles Quériaud et Michaël Canit et des personnes qualifiées extérieures qui sont : Marie Agnès Duchemin, Solange Corbiat, Dominique Bonnin, Aurore Gay et Marcel Rapion.

Les objectifs de cette mandature sont d'œuvrer à la mise en place d'un dispositif de logement temporaire pour les personnes en situation d'urgence, d'accompagner la mobilité des personnes âgées, de maintenir les seniors dans la commune, d'apporter des aides aux jeunes dans leurs initiatives et dans leurs formations.

Les délégués dans les organismes extérieurs :

- Communauté de communes, La Rochefoucauld porte du Périgord : Michaël Canit
- SDEG 16 (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz) : Christophe Charneau
- SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) : Fabrice Mazière (Vice-Président)
- Charente Eaux (Syndicat mixte départemental dans le domaine de l'eau (assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'Eau) : Jacky Rousseau
- ATD 16 (Agence Technique Départementale de la Charente) : Michaël Canit
- Fourrière : Gilles Quériaud

Réalisations communales

L'évolution de l'aire de Jeux :

Le confinement ne nous avait pas permis de finaliser l'aire de jeux. C'est chose faite depuis juin. Les agents de la commune ont pu positionner les nouveaux jeux mais aussi entretenir et réparer les anciens.



L'ensemble des protections au sol a été changé pour permettre l'utilisation des jeux dans de bonnes conditions. Avec l'implantation de 2 nouveaux jeux et d'une table enfant, le site est désormais complet pour accueillir toutes les catégories d'âge.

Les aménagements de sécurité de la RD 110 (route de Mazerolles) :

Dans le cadre des aménagements des routes départementales (RD) traversant la commune, nous avons positionné 2 chicanes expérimentales devant permettre un abaissement des vitesses de circulation. Cette expérimentation va continuer durant le 1er semestre de l'année 2021 avant une implantation définitive ou non.



Les travaux d'entretien des routes communales :

Cette année l'entretien des voies communales va concerner la mise en place de point à temps sur différentes voies comme le CR 9 de la Faurie à la Fenêtre, le CR 15 de Saint-Sornin à Gros Bonnet, le CR 37 des Combes par exemple.

Parallèlement, des curages et entretiens de fossés vont être réalisés ainsi que le traitement des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement occasionnant des inondations de bâtiments. Jacky Rousseau est en charge de ces travaux avec la commission « voirie ».

Lancement de l'étude de réalisation de la salle culturelle (théâtre) :



Le montant des investissements de mises aux normes de la salle de théâtre étant important et la fonctionnalité de cette même salle étant devenue obsolète, la commission « bâtiment », animée par Gilles Quériaud, va lancer la réalisation d'une étude de faisabilité et de conception d'une nouvelle salle de théâtre.

2 options vont être étudiées :

- la réhabilitation du local se trouvant à côté de la médiathèque

Ou

- la construction d'une nouvelle salle.

L'objectif étant une ouverture fin 2022 .

Actualisation et évolution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Depuis de nombreuses années la commune est dotée d'un PCS lui permettant en cas d'événements exceptionnels, de mettre en œuvre de façon efficace et coordonnée les actions de protection et ainsi porter secours à la population de notre commune.

Ce document, essentiel en gestion de crise, va être complété par un système d'information téléphonique vous permettant d'être informés en temps et en heure des risques pouvant survenir sur notre commune.

Vous trouverez, dans cette gazette un coupon réponse à nous retourner pour activer ce dispositif.

L'ensemble de ce dispositif est piloté par Céline Driessen et la commission « communication ».

Lancement du plan de gestion des arbres d'alignement de la commune

La commune de Saint-Sornin possède un patrimoine arboré de plus de 300 arbres demandant un entretien et une valorisation nécessaire pour assurer leur croissance mais aussi permettre de vérifier leur état de santé sanitaire et mécanique.

C'est dans la continuité de la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces publics de la commune que ce plan va être élaboré.

Il va être piloté par Christophe Charneau et les membres de la commission « environnement ».

De nouveaux commerçants à Saint-Sornin

Boulangerie :

M. et Mme Boucher ont cessé en août leur activité de boulangers pour un départ en retraite bien mérité.

Le fond de la boulangerie a été vendu à M. Martin qui ouvrira le commerce le 17 septembre prochain.

La commune reste propriétaire des murs.

Ostréiculteur :

Monsieur Alain Boulay, producteur d'huîtres, situé sur la commune du Château d'Oléron, est présent tous les dimanches matin sur la place de la Poste.

Envie d'un air marin? Il vient à vous...



Information recensement



La commune de Saint-Sornin est concernée par le recensement de la population pour l'année 2021.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

La période de recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

La vie communale

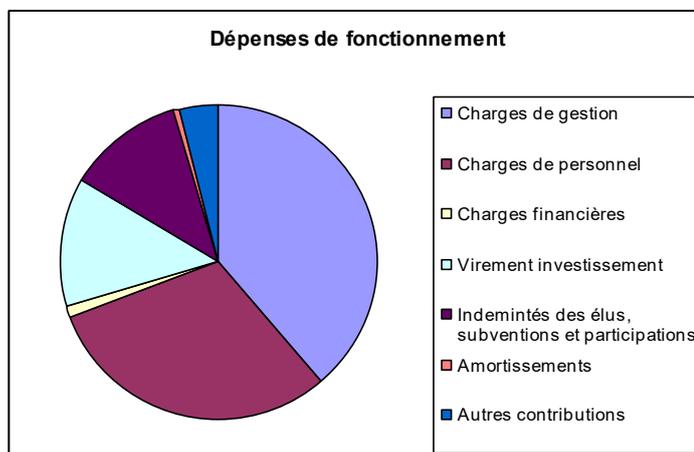
Le budget communal

Dans sa séance du 10 juillet dernier le Conseil Municipal a procédé au vote des budgets. Les taux des taxes directes locales restent inchangés.

Fonctionnement :

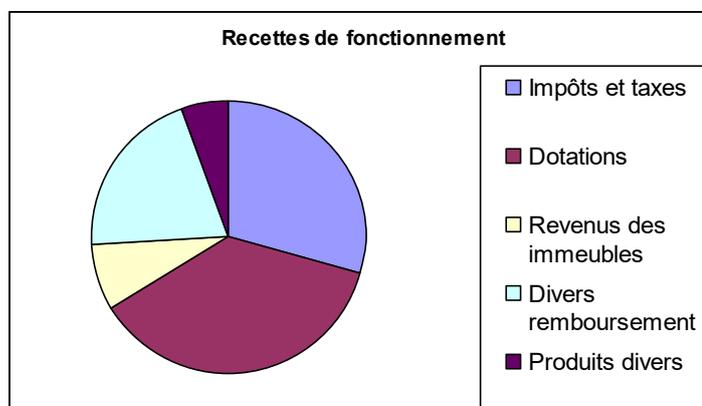
Les dépenses :

- ⇒ 264 354€ pour la gestion générale (achat de fournitures, électricité, carburant, entretien des terrains et des bâtiments...);
- ⇒ 207 360€ en charge de personnel (paiement des salaires, cotisations, assurance, médecine du travail, formations...);
- ⇒ 8 700€ en remboursement d'intérêts des emprunts;
- ⇒ 89 347€ virés en section d'investissement;
- ⇒ 82 000€ en contributions obligatoires (indemnités des élus, subvention au CCAS, participation aux organismes de regroupement...);
- ⇒ 26 540€ de reversement à l'Etat;
- ⇒ 4 133€ d'amortissements.



Les recettes :

- ⇒ 171 650€ d'impôts directs;
- ⇒ 212 810€ de dotations versées par l'Etat;
- ⇒ 45 000€ de revenus locatifs (logements communaux et locations des salles);
- ⇒ 120 000€ de remboursement d'assurance suite au sinistre grêle;
- ⇒ 31 750€ de produits divers (remboursement de la CDC pour les interventions des agents à l'école, remboursement de la Poste pour la gestion de l'agence postale...).



Investissement :

La section s'élève à 482 928€.

Les principales prévisions sont :

- ⇒ La restauration du logement communal situé au dessus de la Mairie;
- ⇒ L'achat d'équipement informatique;
- ⇒ L'achat d'un terrain;
- ⇒ Les travaux routiers

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées par le virement de la section de fonctionnement, les remboursements de l'assurance, le fond de compensation de la TVA et les subventions.

La Vie associative

La randonnée

La section Randonnée reprend son activité le samedi 05 septembre 2020 après quelques mois d'arrêts en raison des contraintes sanitaires liées à la covid 19.

En respectant les gestes barrières, nous pouvons reprendre notre activité, ce qui va permettre de nous revoir et de remettre l'ambiance que nous avons avant cette pandémie.

Nous reprenons la saison avec un calendrier bien chargé (un mardi et un samedi tout les 15 jours) et des manifestations prévues tels que concours de belote, loto, randonnée mystère, repas de fin d'année, rando pique nique etc.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer d'agréables moments.

Pour tout renseignement contacter :
Jacky Rousseau, président de la section, au
06 74 32 58 87



Les aînés

La section des aînés 2019 - 2020 a été malheureusement très affectée par la Covid 19. Nous avons cessé nos rencontres du jeudi le 12 Mars. Aussi, le repas de printemps, le troc aux plantes et le thé dansant ont été annulés.

En revanche, nous avons un petit espoir pour la sortie annuelle qui était le 26 Juin où nous devons nous rendre à la Palmyre voir le spectacle équestre de Zagal.

Pourtant très attendue par nos adhérents, nous avons été contraints de le reprogrammer en 2021 en espérant que tout ira bien.

Restons très positif !

Nous devons reprendre nos rencontres le jeudi 10 septembre.

Malheureusement à ce moment même où j'écris je pense que cela ne va pas être possible !

L'assemblée générale est prévue le 24 septembre et le repas d'automne le 8 octobre.

Nous saurons bientôt si cela va être possible.

Pour tout renseignement : Mme Gauthier Marinette 05.45.23.13.15

En raison de la progression de la covid 19 et devant les consignes sanitaires imposées,

La couture

la section Couture ne reprendra pas ses activités comme dans les années précédentes.

Nous ne voulons pas prendre le risque d'une contamination au sein de notre section.

Nous souhaitons voir disparaître ce virus.

Nous gardons espoir de reprendre nos activités à une date ultérieure que nous ne pouvons à ce jour fixer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

En attendant, prenez soin de vous.

Brigitte Abuixech
Présidente de la section couture

La solidarité des couturières, des couturiers, des makers et des anonymes

La section Couture est peut être frileuse pour reprendre ses activités et cela peut se comprendre mais, il est à noter que, cette section et beaucoup d'autres bénévoles de la commune ont répondu présent à l'appel lancé par la municipalité pour confectionner des masques en tissu pour les habitants de Saint-Sornin et pour les Charentaises et Charentais par le biais du Département de la Charente.

C'est plus de 3 500 masques qui ont été confectionnés en 3 semaines par les bénévoles. La commune a fourni les aiguilles, les fils et tout le matériel nécessaire à la confection de ces masques.

Ils ont été distribués à toute la population en 2 vagues, mai et juillet afin de tenir sur la durée.

Une 3ème distribution a eu lieu pour tous les collégien(ne)s et lycéen(ne)s de la commune.

De plus, la commune a accompagné des « makers » (faire en anglais) par l'achat de bobines et de feuilles plastiques. Des citoyens, ayant eux-mêmes des imprimantes 3D chez eux, ont confectionné des visières afin d'équiper gratuitement les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, de gendarmerie, les hôtesse de caisse, les employés communaux, les Ephad, etc.

Ce ne sont pas moins de 3 000 masques qui ont été ainsi confectionnés durant le confinement.

Des anonymes ont offert plus de 15 000 masques aux 3 Ephad de notre territoire (La Rochefoucauld, Marthon et Montbron) afin de protéger les personnels et les résidents durant le confinement.

La notion de solidarité est bien présente sur la commune et que toutes et tous en soient remerciés.

Michaël Canit



Livr'Éveil médiathèque associative

L'année 2020 avait pourtant très bien commencé avec le repas écossais conduit par Helen et Roddy McInnes. Ce fut une belle réussite avec de grands moments de partage et de rire. Et puis nous nous sommes tous retrouvés confinés....

Livr'Eveil est la seule section du Réveil à avoir repris ses activités dès le mois de mai. Les livres avaient manqué aux adhérents et ce ne sont pas moins de 150 livres qui sont rentrés et sortis lors de la 1ère permanence.

Nos manifestations reprennent les 19 et 20 septembre 2020 (sous réserve des conditions sanitaires) par l'exposition photo que vous pouvez venir découvrir à la salle polyvalente.

Le thème du concours cette année est : « Formes humaines et animales dans la nature ».

Venez découvrir de magnifiques clichés et vous aurez la possibilité de voter pour la photo que vous voudriez voir gagnante. Devant de plus en plus de demandes, il est vraisemblable que cette exposition grandisse en 2021.

Les ateliers « conversation anglaise » ne vont pas tarder à reprendre, n'hésitez pas à venir vers nous si vous êtes intéressés.

Nous organisons le mercredi matin des "créneaux bébés lecteurs" ouverts à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Retenu encore cette année dans l'action menée par le département pour « Au fil du conte », vous pourrez venir le vendredi 2 octobre à 20 heures 30 pour découvrir le spectacle « Le bal des casses cailloux » de Jean Métégnier.



De

dé-

tembre 2020 à avril 2021, nous allons une nouvelle fois participer au prix « Bulles de lecteurs ».

Celui-ci est mis en place par le Service Départemental de Lecture, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Il s'agit de lire 6 albums, de voter pour son préféré et venir plus tard à la rencontre de l'auteur gagnant lors d'une cérémonie dans l'hémicycle du conseil départemental.

Nous participons également à deux autres prix départementaux, le prix du « 1er roman » et « littératures européennes ».

Il est difficile de vivre sur les dons. Donc pour pouvoir acquérir tous ces livres et biens d'autres pour une somme d'environ 1 500 € à l'année, nous organisons deux manifestations importantes :

- L'exposition Saint Sorn'Art en avril qui permet de rencontrer peintres, potiers, photographes et autres métiers artisanaux.

- la « Fête du livre » en mai où vous pouvez trouver livres neufs ou d'occasion et échanger avec des auteurs. Lors de cette manifestation, nous essayons de trouver un partenariat avec les écoles et ainsi vous faire découvrir leurs travaux à travers l'écriture et la lecture.

Les petites mains de la médiathèque se sont activées pour vous proposer à la vente de petits objets de déco afin de compenser un peu la perte des manifestations annulées. Ces objets seront entre autre à la vente à la médiathèque.

Pour venir à la bibliothèque ...il suffit d'oser pousser la porte !

N'hésitez pas à vous renseigner, nous avons sûrement de quoi vous régaler, vous surprendre, ou vous faire découvrir de nouveaux auteurs.

LIVR'EVEIL : 05.45.65.13.73

Lundi de 15 à 17 heures

Mercredi matin : créneau petite enfance

Mercredi : 15 à 17 heures

Samedi : 10 à 12 heures

Dès septembre, suivez nous sur notre page Facebook « Livr'Eveil »

Le badminton



Cette année le club de badminton fête ses 20 ans ! Une soirée sera organisée à cette occasion (si la situation sanitaire le permet). La section compte environ 50 licenciés et s'entraîne au gymnase chaque lundi à partir de 20h30 et chaque jeudi à partir de 20h. Prix de la licence : 35 euros.

Si vous n'êtes pas sûr de vouloir vous engager, vous pouvez venir taquiner le volant à un entraînement, le club vous prêtera une raquette. Ensuite, si vous prenez une licence, il faudra vous en procurer une, les volants sont fournis par le club.

L'esprit du club en quelques mots :

- Sport loisirs : le club n'est pas affilié à la fédération, donc il ne participe pas au championnat.

Les entraînements se font sur la base du jeu et des échanges et non sur l'enseignement technique. Les niveaux de jeu se mélangent, les plus anciens donnent souvent des conseils aux nouveaux et les joueurs progressent assez vite.

La venue et l'heure d'arrivée et de départ aux entraînements restent libres.

Les seules rencontres interclubs sont amicales (environ une fois par mois) et le club participe à la coupe Charente (une demi-journée au mois de mai).

- Performance : malgré son étiquette « loisirs », les joueurs ont su progresser et ont remporté la coupe Charente en 2019. Le club devait organiser en mai 2020 la nouvelle édition mais la COVID 19 a entraîné un report en 2021.

- Convivialité : afin de resserrer les liens entre joueurs, le club organise à la fin du dernier entraînement du mois un pot amical. Aussi, chaque rencontre interclubs se termine par un casse croûte. Au delà du sport, des liens amicaux se sont vraiment créés entre joueurs et le bureau tient beaucoup à

cet esprit convivial.

Les dirigeants du club peuvent vous donner de plus amples informations, vous pouvez contacter Cyrille au 06 42 63 67 13 ou Carine au 06 30 35 81 34 .

L'année 2020 débute, comme le veut la



Les voyages

tradition, par le Week-end dans les Pyrénées à Gripp/La Mongie, dernier Week-end du mois de janvier ou chaque participant profite de son sport favori (ski, raquette, randonnée) avec ou sans neige.

Nous avons programmé un voyage où

nous étions complets au mois de Mai en Toscane qui a été annulé et reprogrammé en Mai 2021.

Le second voyage nous emmène dans le Gers à l'hôtel des thermes de Castera Verduzan où nous pourrions profiter et déguster les produits locaux.



Départ le 11 Septembre jusqu'au 17 Septembre 2020. Nous voyagerons en toute sécurité en respectant les normes sanitaires. Il reste quelques places.

La date de l'assemblée générale n'est pas programmée à ce jour.

Si vous avez envie de vous évader une petite semaine, contacter Mr Gauthier J-Moise au 05.45.23.13.15

Les Bourdichoux

Mythique troupe de théâtre et danse folklorique de St Sornin, « Les Bourdichoux » sont des acteurs et des danseurs amateurs (de 4 à 99 ans), mais aussi des musiciens, un ingénieur son et lumière et des bénévoles dévoués : l'ensemble représente une cinquantaine de joyeux lurons ! Présidée par François Chamoulaud, la troupe présente tous les ans un nouveau spectacle : préparé et répété dès septembre, il est joué de février à mai à St Sornin et aux alentours.

Cette année n'a pas fait exception puisque le spectacle 2020 était prêt à temps : pour ne pas changer une équipe qui gagne des applaudissements, le spectacle était divisé en 2 parties. Tout d'abord une pièce de théâtre ado « Soirée entre copines », des sketches enfants sur le thème des vacances et des danses folkloriques : une première partie rythmée pour introduire une pièce de théâtre non moins mouvementée. En effet, en seconde partie c'était « Dépêche toi Bibiche on va rater l'avion ! » de Jérôme Dubois qui apportait son lot d'allers et venues, quiproquos et rires. Un spectacle, il est vrai, plein de surprises



La plus grosse d'entre elles a été sa brutale interruption après seulement une représentation à St Sornin... Malgré le succès déjà rencontré à Busserolles, Brie et Ecuras, les Bourdichoux se sont trouvés frustrés et muselés par la COVID 19...

Ayant un temps envisagé de représenter le spectacle 2020 en septembre, les mesures sanitaires imposées ont été plus fortes que



la motivation du groupe, forçant la troupe à mettre une croix définitive sur le spectacle 2020, pourtant bel et bien lancé.

C'est donc avec résignation mais surtout avec une motivation décuplée que Les Bourdichoux se préparent à entamer une nouvelle saison et ainsi préparer un spectacle pour février 2021 avec le fol espoir de vivre une année aussi normale que possible !

Les répétitions reprendront donc, dans le respect des normes sanitaires, dès le mois de septembre : si vous cherchez des activités à la fois ludiques et sportives, pour une contribution symbolique, venez découvrir les activités des Bourdichoux !

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 5 septembre à 14h.

« Les Bourdichoux » sont impatients de vous retrouver car une telle troupe n'est rien sans son fidèle public pour la nourrir de ses encouragements, applaudissements et rires.

En attendant, n'hésitez pas à aimer et partager la page Facebook « Les Bourdichoux » pour suivre leurs aventures!

Le basket

Cette saison 2019/2020 s'est achevée malheureusement début mars avec le tournoi 3x3 qui a réuni de nombreuses équipes. D'autres manifestations avaient pu se dérouler avant cette fin prématurée : présentation des équipes en novembre, Noël en famille en décembre et loto en février. Pour les autres, nous espérons qu'elles pourront se dérouler de nouveau lors de cette saison 2020/2021.

Au niveau des effectifs, le club compte 40



nouveaux licenciés sur les 140 de la saison 2019/2020. Le club est prêt à accueillir de nouveaux licenciés et bénévoles pour cette nouvelle saison.

Les entraînements ont repris depuis la fin août ou reprendront prochainement :

- U7 : samedi 10h30 à 11h30
- U9 : mercredi 16h à 17h30
- U11 : mardi 17h45 à 19h
- U13 : mercredi 17h30 à 19h
- U15M : mercredi 19h à 20h30
- U15F : en attente
- U17M : mercredi 20h30-22h et vendredi 20h45-22h30
- Seniors filles : vendredi 19h-20h45
- Seniors garçons : mercredi 20h30-22h et vendredi 20h45-22h30
- Loisirs : lundi 18h45 à 20h

Venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale le 12 septembre ou lors des portes ouvertes lors des entraînements de septembre.

Vous trouverez plus d'informations sur notre page Facebook ou notre site internet. N'hésitez pas à nous contacter au 06 86 70 68 92 ou par mail basketstsornin16@gmail.com

La gymnastique volontaire

Voilà une nouvelle année sportive achevée. Cette année, le club est arrivé à 85 licenciés.

Nos cours sont le mardi de 20h à 20h45 pour le step, de 21h00 à 22h00 pour la gym, et le jeudi matin de 10h00 à 11h00 pour la gym douce. Une fois par mois le mercredi soir à 20h30, nous proposons une séance d'aquagym à la piscine de Chasseneuil.

Cette année, nous avons organisé un con-



cours de belote le 11 janvier 2020 et avons organisé une vente de tee-shirts pour nos adhérents à l'effigie de notre club. Les bénévoles nous ont aidé à rémunérer nos animatrices.

Nous avons aussi fait une initiation au Yo-



ga avec Mme Grand. Tout cela s'est passé dans la bonne humeur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, contacter le 06 30 33 80 34.

Reprise des cours le mardi 8 septembre 2020 pour le step et la gym le jeudi 10 septembre 2020 pour la gym douce.

L'Association des Parents d'Elèves (APE)



REJOIGNEZ L'A.P.E
POUR NOS ENFANTS... POUR VOS ENFANTS

QUI SOMMES NOUS ?

L'association des parents d'élèves du R.P.I Saint-Sornin et Vouthon a pour but d'aider au financement des sorties scolaires des écoles de St Sornin et Vouthon grâce à l'organisation de divers événements tout au long de l'année. . L'argent récolté lors des ces événements contribue au financement des sorties scolaires de nos enfants et à l'achat de jeux et matériels pour les cours de récré.

COMMENT PARTICIPER ?

Tout parent peut être membre de l'APE : vous pouvez donc participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations selon vos disponibilités.

- En participant aux différentes actions avec votre famille et vos amis.
- En donnant un petit coup de pouce pour une manifestation précise, en effet même une petite aide est toujours la bienvenue, comme par exemple tenir un stand même 1 ou 2 h à la kermesse, nous aider à emballer les lots, participer à l'installation des événements...

N'hésitez pas pour cela à entrer en contact avec l'APE ou l'un des membres croisés à l'école !
Vous profiterez de la bonne humeur, de la motivation de toute l'équipe ainsi que de bons moments de rigolade et d'amitié !

LES EVENEMENTS DE CETTE ANNEE ECOULEE ?

L'APE a pu organiser, cette année, la vente de sapins, la traditionnelle fête de Noël ainsi que le loto des écoles. Nous avons également participé à la journée dédiée au Téléthon, organisée par les maîtresses de Vouthon, en tenant un stand buvette et gâteaux dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon. Malheureusement, cette année restera marquée par cette crise sanitaire liée au Coronavirus et au confinement durant 2 mois. Cela ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble des manifestations prévues cette année.

L'association tient cependant à remercier toutes les personnes qui ont permis et qui permettent encore de gérer cette crise sanitaire.

LES MANIFESTATIONS A VENIR POUR LA NOUVELLE ANNEE?

L'APE propose d'organiser pour cette nouvelle année des ventes de gâteaux, la vente de sapins, la fête de Noël, le loto des écoles, la vente de chocolat de Pâques, la randonnée à thèmes ainsi que la traditionnelle kermesse de fin d'année tant attendue par les enfants et les parents. Nous proposerons également des nouveautés. Afin de permettre aux enfants d'effectuer des sorties scolaires, qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année, nous vous attendons nombreux à venir participer et aider à la réalisation de ces manifestations avec toutes vos idées et vos suggestions afin d'offrir à vos enfants une année hors du commun.

NOUS CONTACTER

Nadia : 06.62.73.15.05 Grégoire : 07.78.64.32.36

@apestsorninvouthon@gmail.com



APestSorninVouthonVilhonneur

Nos entrepreneurs se mettent à la préservation de la biodiversité

Le Guimbelot

Situé sur le hameau de La Fenêtre, le domaine du Guimbelot surplombe Saint-Sornin et s'étend désormais sur 4,5 hectares.

Sur un coteau exposé plein sud poussent depuis 1998 2,5 h de chardonnay et de chenin, plantés à 10 000 cep/ha.

Repris en 2018 par Corinne Millon, ancienne paysanne boulangère, et Freddy Radepont, ancien paysan avec une activité de vente directe à la ferme à travers « le Bar à Lait », le vignoble garde son esprit et ce qui a fait sa réussite, avec le désir de pousser plus loin la démarche écologique.

Doté d'un chai en paille, pierre, bois, chaux et sable, et privilégiant déjà un travail des vignes et du sol manuel et mécanique, ou avec l'aide ponctuelle d'une jument, la production est désormais en conversion et obtiendra la certification biologique en 2021.

Le vignoble a, dès ses débuts, pris appui sur le concept de financement participatif et le couple a souhaité garder cette formule. Ainsi, aux 100 fidèles souscripteurs qui ont aidé Henri Jammet à créer le Guimbelot, s'ajoutent 90 nouveaux issus de l'ancienne clientèle de Corinne et Freddy, qui permettent la plantation de 2 hectares de jeunes vignes supplémentaires.

Afin de diversifier la production avec du Vio-gnier, du Pinot Beurot et du Chauché, et ainsi rentabiliser le vignoble pour deux.

Les souscripteurs n'hésitent pas à venir donner un coup de main pour la taille ou les vendanges.

Après un gel qui anéantit toute la production en 2017 et une année d'apprentissage avec Henri Jammet, la grêle détruit 40% de la récolte de 2018, rendant le vin du Guimbelot encore plus rare qu'il ne l'est déjà.

Mais la récolte 2020 s'annonce : les premières vendanges des nouveaux plants de Pinot Beurot ont eu lieu ce 22 août avec l'aide d'une vingtaine de souscripteurs.

Le vin du Guimbelot est en vente au domaine et se retrouve sur les tables des restaurants de la région. Si le millésime 2018 est épuisé dans le cas des vins secs, il reste encore des vins moelleux et doux, et le 2019, très prometteur, sera disponible pour les fêtes de fin d'année.

vins moelleux et doux, et le 2019, très prometteur, sera disponible pour les fêtes de fin d'année.



LE

GUIMBELOT

Corinne et Freddy

4 Route de la Fenêtre

16220 SAINT SORNIN

Sur rendez vous au 06 29 18 84 62

La Cave et le Maverlan

Saint-Sornin est pleine d'angles. La Tardoire la contourne sans l'abreuer tout à fait, une côte y descend, des bois de châtaignier la coiffent sur le haut des tout premiers coteaux du Massif Central. On s'y regroupe en nombre pour y danser le dimanche, y pratiquer le basket ou déjeuner dans son réputé restaurant.

Mais c'est bien la vigne qui a fait la réputation de son nom, c'est bien le vin qui la distingue en Charente et même en Dordogne ou en Haute-Vienne. De tout temps il y a eu un vignoble paraît-il, déployé sur le magnifique coteau de La Fenêtre mais bien au-delà vers La Faurie, Miaulant où les villages d'Orgedeuil.

Le Gamay y était roi, avant que les cépages nouveaux, hybrides, mais aussi cabernets, lui disputent sa place.

Une coopérative y est née, de quelques esprits audacieux et solidaires, et le vin de Saint-Sornin fit son entrée dans les rayons des supermarchés, sur les tables des restaurants touristiques, se distinguant au point que l'Indication Géogra-

des restaurants touristiques, se distinguant au point que l'Indication Géographique Protégée (IGP) des vins de pays charentais lui permette d'apposer sur les étiquettes la dénomination « Saint-Sornin ».

Chose rare pour distinguer ses particularités et consacrer sa qualité (car seul les vins « d'île de Ré » et « d'île d'Oléron » peuvent en faire de même).

Il y a eu l'apogée donc, une sorte d'âge d'or qui autorisa quelques viticulteurs «coopérateurs» à investir. Il faut féliciter tous ceux qui y ont cru, Placide Brunet, les Gatingol, les Bonnin et plus récemment Jean-Luc Bouyer, Frédéric Giraud, Henri Jammet, qui y ont investi.

Après l'acmé... vient cela dit la descente et depuis 10 ans ou presque AUCUNE cuvée susceptible d'être distinguée par l'IGP «Saint-Sornin» n'est sortie de la cave. Et le « Sornin » ne nous y trompons pas n'est pas du «Saint-Sornin». La surface viticole a diminué et la coopérative a terminé sa vie comme tant de petits établissements, petites succursales rachetées par des groupes ambitieux : vidée de sa substance !

La grêle de 2018, entre autre dégât a autorisé Océalia à en finir sans culpabilité.

Parallèlement, Henri Jammet, indépendant mais pas sans lien avec ses amis coopérateurs, a développé un vignoble exceptionnel puis un vin reconnu bien au-delà de la Charente, vin blanc de caractère et de garde, d'une finesse n'ayant rien à envier aux grands bourgognes. Je l'ai suivi. Il m'a accueilli et beaucoup appris.

Maverlan est né avec des cuvées aujourd'hui réputées et qui valorisent des cépages présents depuis plusieurs siècles à Saint-Sornin, comme le Gamay, mais également des cépages "d'ailleurs", comme le Pinot Noir ou la Syrah.

La haute densité (10000 pieds/ha) des vignobles plantés par Henri Jammet, par moi-même et désormais par Freddy Radepont, repreneur du vignoble d'Henri, permettent la production de vins de qualité supérieure. Ils confortent l'image de Saint-Sornin mais ne pèsent pas encore dans le paysage et surtout ne peuvent compenser le déclin du reste.

Il y a pour le vignoble ancien une souffrance qui est née de la valorisation insuffisante du

vin produit.

Mal achetée, mal valorisée, la vendange ne permet pas le financement d'un renouvellement pourtant nécessaire.

N'est-ce pas le regain de croissance des ventes du Cognac qui a permis le rajeunissement du vignoble ? Rien de tel ici pour le moment.

L'abandon du site par Océalia a été vécu pour beaucoup, j'en fait partie, comme un risque majeur : celui de voir rapidement le vignoble disparaître, ne serait-ce qu'à la faveur des départs en retraite des 4 ou 5 viticulteurs qui aujourd'hui livrent leur récolte à Siecq ou ailleurs.

Il y a donc à faire...

Jacques Soulat, négociant-caviste à Angoulême a accepté, à ma demande, de rejoindre toutes celles et ceux qui ont décidé de donner de leur temps pour tenter de donner un nouveau départ au vignoble.

Il a ré-ouvert la boutique très vite et fait revenir sur place Éric Delage, une figure connue de la clientèle.

Jacques Soulat et moi avons créé la Sarl "Grands Vins de Charente" dans le seul but de produire à nouveau un vin valorisant la dénomination "Saint-Sornin" de l'IGP vins de pays charentais et, après une année de travail, grâce à l'engagement aussi d'Eric Delage et de Yannick Daniel qui travaille pour Maverlan, le Sapiens est né. Il devance une seconde cuvée "petit Sapiens", plus accessible.

C'est un début, une amorce, l'expression d'une volonté : développer le vignoble de Saint-Sornin et le convertir petit à petit en bio avec, nous l'espérons, le soutien de tous.

Et... en premier lieu, celui de la Municipalité de Saint-Sornin, de la Communauté de Communes qui a accepté d'acheter la cave, enfin les murs de la cave, à Océalia.

Olivier PUCEK
Vigneron

La cagouille tranquille

Comme vous avez pu le lire dans la Charente libre du 16 mai 2020, j'ai décidé de me lancer dans l'élevage d'escargots sur ma propriété.

Cet élevage a plusieurs objectifs.

Dans un premier temps, il s'agit avant tout d'une reconversion professionnelle,

Ensuite, je souhaitais revoir l'aménagement de terrains non exploités à l'heure actuelle sur cette propriété.

Cette première année fait figure d'année d'essai ou année test. Elle doit me permettre d'évaluer le marché à cibler, les difficultés d'élevage et mes besoins matériels (serres, laboratoire...).

Ce début d'expérience me pousse à envisager l'aménagement d'une parcelle. Celle-ci va recevoir :

- Un bâtiment de stockage et de commercialisation avec son parking,
- Un espace de plantation de haies mellifères et de fruitiers,
- L'aménagement d'une réserve d'eau.

Le bâtiment de stockage et de commercialisation sera implanté sur la partie déjà remblayée, ce qui permet de pouvoir mettre en valeur l'ensemble des parties restantes en les cultivant.

La plantation de haies mellifères et de fruitiers permettra d'accueillir les serres en bois pour l'élevage des escargots à l'abri de la canopée et j'envisage la possibilité d'installer un ensemble de ruches.

La butte existante va permettre de créer une réserve d'eau naturelle par récupération des eaux de pluie des différents bâtiments.

Tous les éléments récoltés sur ce site seront transformés et élaborés sur place (conserves à base d'escargots, confitures, miels...).

La cagouille tranquille

Frédéric Decoux

Tél : 06-32-81-56-07

Mail : cagouilletranquille@gmail.com



Nos agriculteurs

Eric et Thierry Boulesteix, deux agriculteurs de notre commune, installés pour l'un en 1995 et pour l'autre en 2005, étaient des adeptes de la culture conventionnelle simplifiée pour optimiser et gagner du temps sur leurs exploitations.

Tous les deux sont en polyculture élevage avec comme ambition de produire toute la matière première dont leurs vaches à viande ont besoin (être autosuffisant en quelque sorte).



Au fil des années, de bilan d'exploitation en bilan d'exploitation, de réflexions, de formations et d'observations, nos deux agriculteurs se sont lancés, d'abord timidement, puis de façon généralisée dans une révolution de leurs pratiques culturales.

D'abord centré sur les apports de produits pour nourrir les plantes et de produits de synthèse pour les traitements, ils se sont tournés, tout d'abord, vers des expérimentations de semis direct sous couvert et avec des associations entre différentes espèces végétales comme le blé avec de la luzerne ou du millet. Cette pratique permet de garder les sols couverts et non nus, et permet aussi aux cultures de moins subir les aléas climatiques estivaux. Tout cela, sans ajout de matière extérieure.

Pourquoi en être arrivé à ce changement de pratiques ?

Sans se cacher, nos deux agriculteurs avouent que c'est avant tout pour des raisons agronomiques et économiques.

Car ces changements de pratiques ont eu plusieurs effets :

- diminution de 30 % des intrants ;
- augmentation du pouvoir de rétention d'eau dans le sol et freins important de l'érosion des sols ;
- redonner de la vie dans le sol et par conséquent son pouvoir agronomique naturel ;
- économie de leur parc de matériel, gain en carburant ;
- léger gain de temps et frais de structures diminués de façon générale.

Mais aussi pour des raisons environnementales :

- augmentation importante des micro-organismes des sols ;
- prolifération moindre des espèces invasives et notamment de l'Ambrosie ;
- diminution du nombre de labour ;
- augmentation générale de la biodiversité.

Un des objectifs d'Eric et de Thierry, à moyen terme, est de remettre du sens dans leur métier, de recréer, par l'association de plantes, une vie sur les parcelles.

Cependant, ils ont conscience de l'humilité dont ils doivent faire preuve face à la nature car depuis qu'ils se sont tournés vers ces pratiques, ils ont connu des ratés, et il a fallu se remettre en question et recommencer.

Mais c'est sans rechigner qu'ils persévèrent, convaincus qu'ils sont sur la bonne voie. Ils savent que leurs pratiques ne sont pas révolutionnaires mais elles apportent une amélioration globale à notre cadre de vie.

D'ailleurs, depuis trois ans, ils travaillent avec la commune dans la reconstitution de haies et d'alignements d'arbres.

Michaël Canit

Apiculteurs amateurs

Passions apicoles à Saint-Sornin

Et si nous partions à la découverte du monde des abeilles. Ensemble, embarquons pour un voyage passionnant où les femelles sont reines et la vie en communauté une norme. Univers captivant, où nous irons de surprises en connaissances, d'admiration en interrogation, du ravissement à l'étonnement.

Les abeilles vivent en communauté d'environ dix à quatre-vingt mille individus. Elles sont divisées en catégorie de travail à la fois au sein de la ruche (naturelle ou artificielle) mais également à l'extérieur. C'est une société à part entière fondée sur le modèle matriarcal et féodal où la reine est le centre de vie de la société et le maillon indispensable à la survie de l'espèce. A ceci s'ajoute quelques bourdons (abeilles mâles), les soldats, les butineuses, les travailleuses à la ruche, etc.

Les abeilles sont surtout l'un des piliers de la pollinisation. Les fleurs, les fruits, les légumes et de la flore de notre environnement sont le fruit de leur labeur. Et si dès l'antiquité, l'homme a récolté le miel en surplus dans le grenier de la ruche, les abeilles sont avant tout le maillon indispensable à la pollinisation de la flore et donc, de l'oxygène, indispensable à la survie de toute espèce terrestre.

Depuis les années 80, l'affaiblissement des colonies s'explique par des raisons multifactorielles. Le varroa, le frelon asiatique, l'agriculture intensive, le mélange des espèces étrangères et une certaine apiculture mondialisée basée sur le rendement sont les principales causes de la baisse du cheptel apicole. L'abeille endémique européenne dite abeille noire de son nom «*apis mellifera mellifera*» est maintenant coupée par d'autres races extracontinentales d'où l'affaiblissement de son ADN et de sa résistance aux attaques de son environnement.

A Saint Sornin, une poignée d'irréductibles gaulois apiculteurs (une bonne dizaine) tous amateurs, élèvent des essaims et produisent du miel dans le but de conserver et augmenter le cheptel de nos petites «zazas». Ils possèdent une à plusieurs dizaines ruches pour certains. Leur production sert à satisfaire leurs propres besoins, en offrir à des connaissances voire vendre leur surplus aux particuliers. Et le plus important, ils permettent la pollinisation des plantes. Devenir apiculteur peut être dû au plus pur hasard : une transmission, une rencontre, une ruche oubliée chez vous, une amitié, un parrainage. Quoi qu'il en soit c'est une porte qui s'ouvre dans le monde merveilleux et étonnant des abeilles.

A l'heure de l'individualisme et de l'égoïsme de notre société, l'abeille nous rappelle que, sans une cohésion et une harmonisation de notre système de vie, elle ne pourra pas sauver l'humanité à elle toute seule. Il faudra que l'être humain change fondamentalement son comportement envers la planète, mère de toute vie sur terre.

Pascal Picard
Apiculteur amateur

Les Abeilles, éléments incontournables de la biodiversité ?

Tout le monde connaît les abeilles sociables. Celles qui vivent en colonies et qui nous donnent ce miel si doux à notre palais. Sur la commune de Saint Sornin nous avons environ une dizaine d'apiculteurs tous amateurs.

Le temps de l'apiculteur est rythmé par les saisons.

Une colonie d'abeilles est constituée d'ouvrières, de mâles en été et bien sûr de la reine. Cette colonie a des cycles de développement qui lui permettent de se perpétuer. En hiver c'est la période de la survie de la colonie. Les effectifs sont au plus bas afin de pouvoir vivre sur les réserves accumulées (4 à 6 000 individus).

Début janvier dans notre région et suivant les conditions météorologiques, la reine commence à pondre. Les ouvrières présentes vont s'occuper de nourrir ces larves en utilisant les réserves restantes et plus tard lors de belles journées de février et mars, en allant chercher pollen et nectar. C'est une période délicate pour la colonie. Si de belles périodes existent en février ou mars la reine va intensifier sa ponte. Le nombre d'abeilles à nourrir va augmenter. S'il survient une période de pluie ou de froid de plus d'une semaine, la colonie risque de manquer de réserves et dans les cas les plus graves, l'ensemble risque de mourir. L'apiculteur doit donc suivre les colonies en leur apportant de la nourriture si besoin et ainsi leur permettre de survivre.

En avril, les conditions météorologiques sont devenues moins imprévisibles. Les abeilles peuvent alors sortir régulièrement. Les floraisons sont devenues très importantes, ainsi les sources de pollen et nectar sont désormais plus faciles à trouver et souvent proches de la ruche.



À ce moment-là va débuter l'essaimage, technique qui permet aux abeilles d'augmenter le nombre de leurs colonies. Les ouvrières vont choisir quelques œufs qu'elles vont nourrir différemment et leur construire une alvéole plus grande. Ces œufs ne seront nourris qu'avec de la gelée royale et donneront de nouvelles reines. Lors de la naissance des nouvelles reines, la reine déjà en place va partir fonder une nouvelle colonie en emportant avec elle une partie des ouvrières de la ruche.

Une des nouvelles reines va rester dans la ruche avec le reste des ouvrières. L'apiculteur va essayer de récupérer l'essaim qui est parti de la ruche et ainsi avoir une nouvelle ruche. L'essaim n'emporte pas beaucoup de réserves avec lui, aussi l'apiculteur devra suivre son développement et l'aider à survivre si besoin.

Les récoltes possibles de miel dans notre région se concentrent sur quatre mois : En mai le miel de Printemps, en juin le miel d'acacia, en juillet le miel de châtaignier/ronce/tilleul et finalement mi-août le miel d'été.

En août commence la période où les ruches se préparent à « survivre » à l'hiver. Après la dernière récolte, l'apiculteur devra repérer les colonies qui n'ont pas assez de réserves et leur fournir un complément de nourriture pour que la ruche soit la plus complète possible avant la période d'hiver.

C'est en septembre/octobre que la reine va pondre les ouvrières que l'on appelle les « abeilles d'hiver ».



Ces abeilles vont vivre plus longtemps que les abeilles d'été, à priori parce qu'elles vont moins butiner et vivre en grande partie sur les réserves de la ruche. Les abeilles « d'été » vivent en moyenne autour de 40 jours, celles dites « d'hiver » environ 4 mois et la reine en moyenne 4 ans. Pour la reine, l'explication de sa longévité réside dans sa nourriture. Toutes les larves sont nourries au début de la même façon avec de la gelée royale puis très rapidement les futures ouvrières ne reçoivent plus que pollen et nectar alors que la larve choisie pour devenir une reine sera nourrie toute sa vie avec cette gelée royale. Les abeilles d'hiver ont pour rôle de travailler dans la ruche, de résister aux aléas de l'hiver et enfin d'être là quand la reine va recommencer à pondre au mois de janvier afin de s'occuper des premières larves de l'année suivante. Et voilà, succinctement, le cycle d'une ruche d'abeilles sociales d'un apiculteur.

En hiver, l'apiculteur devra aussi nettoyer, gratter les cadres, les hausses et les ruches sans colonie les désinfecter en les passant au chalumeau pour les débarrasser des nombreux insectes et champignons néfastes aux colonies. Tout ceci, dans le but d'avoir des colonies les plus fortes et saines possible. Elles pourront ainsi mieux

résister aux nombreux nuisibles qui peuvent faire décliner ou même disparaître celles-ci. Voilà une petite partie du travail d'un apiculteur, tout en sachant que la gestion (ou l'accompagnement plutôt) de colonies d'abeilles n'est pas quelque chose de « réglé comme du papier à musique » comme l'on dit, mais quelque chose que l'on apprend chaque année. Les conditions météo ne sont quasiment jamais les mêmes. Chaque colonie réagit différemment.



En conclusion, l'apiculteur doit plutôt savoir adapter sa gestion et surtout rester humble sur ces connaissances et son savoir-faire.

Christophe Charneau
Apiculteur amateur

Et si nous parlions de l'Ambroisie...

L'ambroisie est une plante envahissante originaire d'Amérique du nord et fortement allergisante par l'intermédiaire de son pollen. Nous connaissons tous des personnes sensibles à ce genre de plantes .

De plus, nous pouvons devenir allergique à n'importe quel moment de notre vie.

La municipalité a organisé le mercredi 15 juillet 2020 une conférence-discussion sur le thème de l'Ambroisie en présence de Madame Chateau Waquet, allergologue, pour échanger sur les enjeux liés au développement de cette plante.



Vu son caractère envahissant et ce gros problème allergique, des mesures ont été prises au niveau national et au niveau de la Charente ,depuis 2016, pour lutter contre ce fléau.

Les agriculteurs ont des conseils de lutte par la chambre d'agriculture. Les gestionnaires de routes nationales, départementales agissent sur leur domaine de compétence. La commune agit sur le sien (routes communales et terrains communaux).

Par contre, il reste un maillon où la lutte n'est pas encore effective : ce sont les terrains des particuliers, de chacun d'entre nous. Si on laisse quelques plantes se reproduire sur nos terrains, nous risquons de limiter l'efficacité de la lutte engagée par ailleurs.

Aussi, nous vous proposons d'y participer de manière active en lançant cette campagne d'information.

Nous joignons à la gazette cette fiche qui aide à reconnaître l'ambroisie et qui explique comment lutter efficacement contre elle. Si vous avez un doute sur l'identification de cette espèce, vous pouvez téléphoner à la mairie qui vous enverra une personne. Celle-ci confirmera s'il s'agit bien de cette plante.

La lutte risque d'être longue, les graines ayant un pouvoir germinatif pendant de très longues années (plus de 10 ans et sûrement beaucoup plus).

Il faudrait pour vraiment la limiter que chacun acquière une sorte de réflexe vis à vis de la lutte contre cette plante.

Mais cela sera pour le bien de tous avec une pensée et une solidarité pour ceux qui sont allergiques !!!



MEMO INFO

École primaire

Directrice Mme Gautreau Sandra :
05 45 23 13 03

Agence postale communale

Gérant M. David Boutant
Tél : 05 45 23 12 75

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi: 8h à 12h30

Samedi : 8h à 12h

Fermée le mercredi

Levée du courrier

Tous les jours à 12h 30

Eau

Gestion SAUR

Tél : 05 87 23 10 00

Éclairage public

Tél : 05 45 23 12 42

Merci de signaler les pannes pour rendre service.

Ordures ménagères

Sacs noirs

Ramassage les mercredis matins en semaine impaire.

Sacs jaunes

Ramassage les mercredis matins en semaine paire.

Jours fériés

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes sont toutes décalées d'une journée à partir du jour férié.

Verre

Deux containers sont installés derrière le cimetière. Pour préserver les abords et pour des questions de sécurité, merci de ne rien déposer aux pieds des containers.

Déchetterie de Montbron

Le lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h.

Le mercredi de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

Déchetterie de La Rochefoucauld

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h.

Calitom

La Braconne 16600 Mornac 05 45 65 82 50

Sur le site www.calitom.com

Vos 2 prochains jours de ramassage en un clic sur le site en tapant le nom de votre commune.

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet :
Numéro vert 0800 500 429

Numéro vert 0800 500 429

Conteneur textile

Un conteneur textile installé près de la salle polyvalente a pour objet de recevoir uniquement les articles suivants :

- tous les vêtements : hommes, femmes, enfants
- linge de maison et d'ameublement
- tous les articles de maroquinerie (chaussures, sacs...)
- jouets, peluches

Il n'est pas destiné à recevoir les déchets textiles (matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées...).

Le conteneur est vidé une fois par semaine. Les matières collectées sont triées à Manot dans l'entreprise Néphilia.

Assistantes maternelles agréées

Mme Bonnin M.C Les Combes
Mme Borie S Le Mas
Mme Chamoulaud A. Le Bourg
Mme Debiais D. La Paix
Mlle Noble V. La Faurie
Mme Raffaud V. Grande Rue
Leurs coordonnées sont disponibles à la mairie

Dates à retenir

- ⇒ 02/10 : Spectacle au fil du conte
- ⇒ 11/11 : Cérémonie
- ⇒ 14/11 : Repas omelette

Permanences

Maison des services publics MSAP :
Située 1 avenue de la Gare à La Rochefoucauld en Angoumois, elle propose un service public de qualité (accueil, information et orientation), un accompagnement de premier niveau (aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives) dans un lieu proposant les conditions matérielles nécessaires pour établir ces démarches (internet, photocopieur...).

Sur rendez-vous :
Lundi : 13h00-18h30
Mardi : fermée
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-16h45

Tél : 05 45 63 12 10
msap@rochefoucauld-perigord.fr

Assistante sociale :

Contactez la Maison des Solidarités de La Rochefoucauld (05 16 09 51 40) ou celle de Montbron (05 16 09 51 41) pour prendre rendez-vous.

Médiateur :

M. Roger Bussière
Permanences une fois par mois à la Mairie de Montbron ou de la Rochefoucauld en Angoumois.
Renseignements auprès des secrétariats de Mairie.

Conseil départemental de la Charente

Ligne d'autobus Piégut-Angoulême

Tarif unique de 2€ sur tous les trajets de Charente.

Horaires (du lundi au samedi) :

Départ de Saint-Sornin

- En période scolaire : 6h47 (sauf le samedi), 7h55, 13h00
- Pendant les vacances : 7h55 et 13h00

Retour d'Angoulême (Hôtel de Ville)

- En période scolaire : 12h01, 13h01 (mercredi), 18h21, 19h11
- Pendant les vacances scolaires : 12h01 et 18h21

Des dépliants sont à votre disposition à la Mairie.

Pour toute information complémentaire :
Cartrans 2 bis boulevard Pasteur 16000

Angoulême 05 45 95 95 99.

Messes à Saint-Sornin

Des messes sont célébrées à l'église de Saint-Sornin environ 3 fois par an le samedi soir à 18h30.

Pour la commune de Saint-Sornin, vous pouvez contacter les relais :

- Mme Balotte Lucette 05 45 23 1710.
- Mme Annie Chamoulaud : 05 45 23 14 94

Location des salles

Du 15 Avril au 14 Octobre

	Salle polyvalente		Salle des sports		Salle polyvalente et des sports	
	Habitants	Autres	Habitants	Autres	Habitants	Autres
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle	50	80	60	80	90	150
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprise	100	170			150	270
Thé dansant ou autre manifestation organisé par association extérieure à la commune						320
Soirée anniversaire vendredi pour les moins de 21 ans avec remise des clés le samedi matin 10 heures	35					

Du 15 octobre au 14 avril

	Salle polyvalente		Salle des sports		Salle polyvalente et des sports	
	Habitants	Autres	Habitants	Autres	Habitants	Autres
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle	60	100	70	130	100	200
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprises	130	200			180	300
Thé dansant ou autre manifestation organisé par association extérieure à la commune						400
Soirée anniversaire vendredi pour les moins de 21 ans avec remise des clés le samedi matin 10 heures	35					

- Les demandes de location doivent être faites auprès du secrétariat de mairie
- Les chèques de caution (500€ pour la location et 120€ pour le ménage) devront être remis dès la réservation ainsi que l'attestation de responsabilité civile. Les chèques de caution seront restitués après l'état des lieux de sortie déduction faite des frais de remise en état des lieux ou du mobilier.

MÊME EN VACANCES, GARDONS LES DISTANCES

DANS LES DÉPARTEMENTS DE
NOUVELLE-AQUITAINE,

1 MÈTRE EST ÉGAL À :



16	5 CHARENTAISES (de taille 39)	17	16 HÛTRES (fines calibre 3)
19	9 CÈPES (merci de dévoiler les coins cueillette pour la mesure !)	23	7 PARTS DE GÂTEAU CREUSOIS (aux noisettes, c'est la vraie recette !)
24	19 CHÂTAIGNES (ça marche aussi avec des marrons glacés)	33	20 CANELÉS (si, si ! Ça s'écrit avec 1 seul «N» ! Allez vérifier...)
40	1 TAUREAU (unité de mesure réservée à ceux qui courent vite)	47	20 PRUNEAUX (à ne pas manger tout seul d'un coup !)
64	2 PLANCHES DE SURF (mais attention aux baines !)	79	3 TÊTES DE CHÈVRE (le + long, c'est leur expliquer la démarche)
86	18 CHABICHOUX (mais il faut être nombreux à table...)	87	9 TASSES EN PORCELAIN (en prévoir 10 pour les maladroits)

> ET QUAND LA DISTANCIATION N'EST PAS POSSIBLE, **SORTEZ MASQUÉS !**

Conception Département communication de l'ARS Nouvelle-Aquitaine - Illustrations ARS NA & Freepik

Faisons

BL@C

contre le coronavirus !

EN CAS DE SYMPTÔMES :
FIEVRE, TOUX, NEZ QUI COULE, FATIGUE INTENSE,
PERTE DU GÔÛT OU DE L'ODORAT...
CONTACTEZ UN MÉDECIN.
EN CAS D'URGENCE, APPELÉ LE 15.

ars

Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication
M. Michaël Canit,

Comité de rédaction
Céline Driessen, Annabelle Vaudon, Clémentine Denis-Redon, Fabrice Mazière,
Cécile Pascaud.

Imprimé par nos soins- Ne pas jeter sur la voie publique